



## La CSSCT & les RP du Hub

La CSSCT ça sert à quoi ?

Cette commission se réunit au minimum une fois par trimestre et des réunions extraordinaires peuvent être réalisées lors d'évènements exceptionnels comme un accident grave.

Le rôle de la CSSCT est de **veiller à la santé mentale et physique, à la sécurité et aux conditions de travail des salariés** du secteur, comme les conséquences d'un changement d'horaire. Sa mission est également de proposer des **actions de préventions des risques professionnels**.

L'analyse réalisée lors de ces réunions servira par la suite aux élus du CSE, dans le cadre des débats en CSE, à émettre un avis éclairé sur les sujets portés à l'ordre du jour et nécessitant un vote en session, comme un changement d'organisation.

Qui y va ?

Au Hub, nous avons 2 CSSCT :

- ♣ Métiers Avions, Opérations & Supports
- ♣ Métiers Clients et Bagages du Hub



Chaque Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail se compose de :

- ✓ 1 **Président**, membre de la Direction du secteur
- ✓ 1 **Coordinateur** et 1 **coordinateur adjoint**, nommés par les commissaires
- ✓ 7 membres pour les métiers Avions, Opérations & Supports, dont **Willy Vega** pour la CFE-CGC au minimum 1 des membres doit être issu du collège Cadres.
- ✓ 7 membres pour les métiers Clients et Bagages du Hub dont **Nicolas Usai** pour la CFE-CGC
- ✓ la **médecine du travail**
- ✓ des **invités** : l'inspection du travail, contrôleurs de la sécurité sociale et des invités en fonction des thèmes abordés.

**32 représentants du Personnel** nommés par les élus du CSE :

Et les Représentants du Personnel alors ?

- ✓ 8 RP pour la Direction des bagages/ Opérations clients/ PACC dont **Mannana Karim**
- ✓ 5 RP Haute Contribution/ supports Vente/ DGO dont **Fabrice Millerioux**
- ✓ 10 RP pôle Avion/ KS dont **Jean-Michel Hurtis**
- ✓ 9 RP Pôle Clients International & Schengen dont **Anissa Bousquet & Nicolas Usai**

Et leur rôle ?

Ils sont un relais direct entre les salariés, les élus CSE, les managers, les RH et les relations sociales :

- ✓ Ils remontent les informations locales aux élus
- ✓ Ils relayent aux salariés les informations transmises par le CSE
- ✓ Ils participent aux démarches de prévention.

